

La Berce du Caucase

Des **intrus**
dans votre jardin?

La berce du Caucase est une grande vivace de la famille de la carotte. S'échappant des jardins, elle colonise rapidement les milieux frais, humides et perturbés, comme les berges de cours d'eau, les fossés, les bords de routes et de chemins de fer, les terrains vagues et les champs.

Comment la reconnaître?

- Hauteur de 2 à 5 m
- Milieux frais, humides et perturbés

Floraison estivale blanche en ombelles aplaties

Tiges robustes, avec taches rougeâtres et poils blancs rudes

Rosette de grandes feuilles (jusqu'à 3 m) à 3 folioles irrégulières vertes foncées et dentelées

Impact

La berce du Caucase est très compétitive et développe rapidement des colonies denses pouvant nuire à la biodiversité et à la croissance des plantes indigènes. L'ampleur du problème a conduit plusieurs pays à mener une lutte systématique pour l'éradiquer.

Elle représente également un risque pour la santé. Sa sève contient des toxines activées par les rayons ultraviolets. Le contact avec la sève, combiné à la lumière, occasionne des **lésions cutanées parfois graves** semblables à des brûlures. Si vous avez été en contact avec la berce du Caucase ou si vous désirez plus d'information sur les mesures à prendre en cas de brûlures, vous pouvez communiquer avec le service Info-Santé.

Ne pas confondre avec la berce laineuse!

La **berce laineuse**, une espèce indigène non envahissante, ressemble beaucoup à sa cousine la berce du Caucase. Avant toute tentative de contrôle, s'assurer qu'on est bien en présence de l'envahisseur. La berce laineuse se distingue de la berce du Caucase par les caractères suivants :

- Taille plus petite (moins de 3 m)
- Taches rougeâtres absentes de la tige ou peu nombreuses
- **Poils blancs souples et abondants sous les feuilles (comme du feutre) et sur les tiges**

Berce du Caucase



Historique

Originaires des montagnes du Caucase au sud-ouest de l'Asie, cette plante des plus spectaculaires a été introduite en culture pour la première fois en 1817 dans un jardin botanique de Londres. Échappée des jardins horticoles, elle a colonisé les habitats naturels et les zones agricoles et urbaines. Son introduction dans les jardins canadiens remonte aux années 1940. Des plants naturalisés ont été aperçus pour la première fois au Québec dans les années 1990.

Aujourd'hui

Aujourd'hui, la berce du Caucase est naturalisée en Europe, en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis et au Canada. Au Québec, sa distribution est actuellement en expansion.

Comment l'éradiquer?

La berce du Caucase se disperse rapidement car elle produit une très grande quantité de graines qui se laissent transporter par le vent ou l'eau. Il est possible de contrôler son expansion par des méthodes de lutte mécanique répétitive en veillant à détruire la production de graines et les semis. Les plants peuvent être tondus, coupés ou arrachés tôt au printemps en prenant soin de retirer les racines. Coupez à 15 cm du sol ou tondez les plants et sectionnez les racines à environ 20 cm de profondeur. Retirez le plus de racines à l'aide d'une pelle ronde ou d'une bêche. Dans le cas d'une tonte mécanique, évitez toute projection des débris en utilisant par exemple un mécanisme d'ensachage automatisé ou ramassez tous les débris.

Pour une petite colonie, vous pouvez recouvrir la zone d'une toile géotextile après avoir coupé les racines. Un travail profond du sol jusqu'à 24 cm de profondeur peut limiter la repousse des plants et la germination des graines. Assurez un suivi 2 ou 3 fois durant l'été et les années suivantes jusqu'à la disparition complète de la colonie.



N'oubliez pas de vous protéger !

Vous devez couvrir toutes les parties du corps par des habits protecteurs (pantalons, manches longues, gants, etc.) non absorbants en portant une attention particulière à la jonction des vêtements. Protégez vos yeux en portant des lunettes ou une visière. Assurez-vous que personne ne se trouve dans un rayon où il pourrait être atteint par la sève ou les débris projetés lors du fauchage, de la tonte ou de la coupe. Lavez les outils qui ont été en contact avec la sève.

Au jardin, pensez alternatives indigènes!



Bureau du Canada



Angélique pourpre

Contribuez à la lutte aux plantes exotiques envahissantes!

Limitez la propagation de cette plante!
Si vous l'observez, avisez le service à la clientèle de la Ville de Lévis au 418 839-2002.



Références

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. *La berce du Caucase*. www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?berce-du-caucase

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. *La berce du Caucase : un envahisseur toxique*. www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/index.htm

Pereg, D. et al. 2009. Direction régionale de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. *La berce du Caucase : un envahisseur toxique*. www.dspq.qc.ca/publications/Berce_du_Caucause_Document_info_02092009.pdf

Union Saint-Laurent Grand Lacs, Réseau de surveillance de plantes exotiques envahissantes. Fiche descriptive de la berce du Caucase. www.rspee.glu.org/recherche_espece/fiche_espece.php?recordID=440&lan=fr

J'éco-agis!



VILLE DE
LÉVIS

Réalisation :



Photos : détail de la fleur © Harry Harms; graines © Eva the Weaver, flickr; bureau du Canada © scott.zona, flickr; angélique pourpre © pchgorman, flickr; colonie © Antefixus21, flickr; fleur et tige arrière-plan © Geoff Coupe